

CONVOCAATION du CONSEIL MUNICIPAL

Le public est informé que le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Pernes-les-Fontaines est convoqué le :

JEUDI 13 AVRIL 2023

à 18 heures 30

au Centre Culturel des Augustins – Salle Daniel Sorano

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la précédente séance,

1 – Compte rendu des décisions municipales,

2 – Réhabilitation d'un bâtiment communal situé Place de la Juiverie : avenant n°2 au marché de travaux conclu avec l'entreprise BINOCHE - LOT 08 : Electricité / VMC,

3 – Cession de deux parcelles communales à des particuliers et régularisation à l'euro symbolique d'une acquisition antérieure après désaffectation et déclassement du domaine public communal,

4 – Acquisition d'une parcelle appartenant au Conseil Départemental de Vaucluse,

.../...

- 5 – Fixation des droits de place à appliquer aux attractions foraines à l'occasion de la fête organisée pour les 100 ans du « Cercle » des Valayans,
- 6 – Convention pour l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur à conclure avec GRDF,
- 7 – Extinction partielle de l'éclairage public,
- 8 – Dénomination du nouveau parking aux Valayans,
- 9 – Mise à disposition d'une parcelle communale à la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat »,
- 10 – Dénomination du bureau d'accueil de la Mairie annexe des Valayans,
- 11 – Création de la distinction honorifique de « Citoyen.ne d'Honneur » de la Ville de Pernes-les-Fontaines,
- 12 – Elévation au rang de « Citoyen d'Honneur »,
- 13 – Avis sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la Société SUEZ RV MEDITERRANEE à l'effet d'obtenir l'autorisation de modifier les conditions d'exploitation du pôle multi-filières de valorisation et d'élimination de déchets non dangereux situé sur le territoire de la Commune d'Entraigues sur la Sorgue,
- 14 – Convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt sur les Communes limitrophes (ou proches) dans le cadre de leur mission,
- 15 – Acquisition de plein droit d'un bien vacant sans maître,
- 16 – Fin de mise à disposition de petits matériels au profit de la Commune,
- 17 – Fin de mise à disposition d'un véhicule au profit de la Communauté d'Agglomération « les Sorgues du Comtat »,
- 18 – Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal, agents non titulaires,
- 19 – Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal, agents titulaires,
- 20 - Budget ville :
- Affectation des résultats,
 - Taux des taxes,
 - Actualisation AP/CP pour l'Hôtel de Ville,
 - Actualisation AP/CP pour le futur Pôle Petite Enfance,
 - Budget Primitif 2023,
- 21 - Attribution des subventions de fonctionnement aux Associations,
- 22 - Budget annexe du camping municipal :
- Budget Primitif 2023.